

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX **Le 20 Octobre à 19 h00**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 octobre 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M ROZET Romaric, M MATRAY Jean-Luc, Mme GARDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme VAGINAY Hélène, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc (19h10), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M CHIGNIER Bernard (remplacé par M ROZET Romaric), Mme MONTANES Véronique, M DURANTIN Michel, M VALENTIN Alain, M GODINOT Alain, M LE PAGE Clément, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc, M DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme LARDET Anne-Sophie à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M DUBUIS Pascal, (Villers)

N°2022/N°149

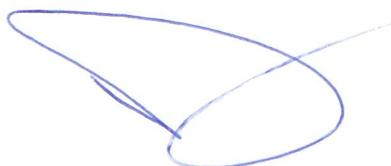
OBJET : CONVENTION CADRE DE PETITES VILLES DE DEMAIN

M le Président rappelle aux conseillers communautaires la nécessité d'établir une convention cadre Opération de Revitalisation du Territoire. Le projet de convention a été transmis avec la convocation à tous les conseillers, il a été travaillé au fil des mois avec le comité de pilotage de la démarche. Il se concrétisera par sa signature avec l'Etat, la ville de Charlieu, et les communes de Pouilly sous Charlieu et Belmont de la Loire de la convention.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Valide le projet de convention cadre ORT avec les 3 secteurs spécifiques à Charlieu puis Pouilly sous Charlieu et à Belmont de la Loire.
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention cadre ORT.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Villers
M Pascal DUBUIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20221020-N2022-149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2022

Affichage : 28/10/2022